



**EQUIPEMENTS ET PRODUITS
POUR L'AQUACULTURE**

AQUALOR

Sarl au capital de 7622,45 €

Siège social : Pisciculture – 57670 TORCHEVILLE - Siret: 334 782 000 00015

Etablissement principal et adresse postale :

Parc d'Activités – 57930 FENETRANGE

Tél. 03 87 25 72 02 – Fax 03 87 07 52 20

Email : aqualor@aqualor.com - internet : www.aqualor.com

Siret: 334 782 000 00023

AQUAPONIE.NET

Christelle

06 70 24 20 64

Code client 9990

christelle@aquaponie.net

28/09/2020

DEVIS / QUOTE 201263

validité de l'offre : 30 jours

| Réf | Libellé | Nbre | unité | P.U. ht | Brut ht | R | Net ht |
|----------|--|-------|----------|---------------------|----------|---|----------|
| TRA 7510 | Fumoir Belonia F5- électrique- tout inox Dimensions: 1030 x 800 x 1800 mm | 1,00 | pièce | 7 900,00 | 7 900,00 | | 7 900,00 |
| TRA 7845 | Grille inox ondulée pour fumoir F5, F6, F6-100 | 5,00 | pièce | 203,00 | 1 015,00 | | 1 015,00 |
| M 701 | Frais de Port et emballage LE HAVRE ou | 1,00 | | 240,00 | 240,00 | | 240,00 |
| M 701 | Frais de Port et emballage BARCELONE | 1,00 | | 240,00 | 240,00 | | 240,00 |
| | DACHSER 1061481 | | | | | | |
| Base | | Taux | Montant | Montant net ht EUR | | | |
| 9 395,00 | | 20,00 | 1 879,00 | Montant tva EUR | | | |
| | | | | Montant net ttc EUR | | | |
| | | | | 11274,00 | | | |

Toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation de nos conditions générales de vente (au verso)

Banque: Crédit Agricole Sarrebourg

IBAN : FR 76 1610 6000 2302 6697 5700 063 - BIC : AGRIFRPP861

Naf : 0322 Z- intracom FR 58 334 782 000

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

Par le seul fait de la commande, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions de vente et de livraison et les accepte. Ces conditions font partie intégrante de notre confirmation de commande.

1. Ventes et livraisons

Les prix et indications concernant les caractéristiques du matériel (dimensions-poids-puissance-rendement, etc) figurant sur les documents du constructeur (imprimés-catalogues-plans) et portés sur nos devis sont donnés de bonne foi mais sans engagement et peuvent être modifiés sans préavis.

La garantie est celle de nos fournisseurs et de nos commettants. Dans aucun cas la garantie n'implique la possibilité d'une demande d'indemnité ou de dommage et intérêts. Elle devient caduque si l'acheteur procède lui-même, ou fait procéder par des tiers au démontage, remontage ou des modifications ou réparations sans notre autorisation écrite, pendant la période de garantie.

2. Transport

Toutes nos marchandises même adressées en franco, voyagent au risques et périls du destinataire. Notre société ne peut être tenue pour responsable en cas de retard, d'avaries ou de manquants : il appartient au destinataire d'exercer son recours contre le transporteur en spécifiant sur le récépissé de transport l'importance des dégâts, de confirmer ces réserves par lettre recommandée adressée au dernier transporteur dans les 48h. Nos délais de livraison sont indiqués uniquement à titre prévisionnel et ne sauraient donner lieu à aucune indemnité.

3. Commandes importantes

Pour toutes commandes importantes, nous nous réservons le droit de demander à nos clients, avant les expéditions et même en cours d'exécution des marchés, des garanties de solvabilité, et de suspendre toute exécution et livraison en cas de réponse défavorable, sans qu'il puisse être réclamé de dommages et intérêts.

4. Paiement

Conformément à la loi n° 80335 du 12 mai 1980, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies, jusqu'au dernier jour de leur paiement intégral.

De convention expresse et sauf report accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée, entraînera quel que soit le mode de règlement, une intervention contentieuse et l'application des pénalités de retard égale à 15% de la somme impayée, en outre des frais judiciaires et intérêts légaux, plus une indemnisation forfaitaire de recouvrement de 40 euros(articles L441-3 et 441-6 du code de commerce)

5. Réclamations

Les réclamations ne sont admises que si elles nous parviennent dans les huit jours à compter de la réception de la marchandise. Toute réclamation concernant des avaries ou des manquants doit être faite dans les 24 heures suivant la livraison. L'acheteur doit faire toute réserve et protestation d'usage auprès du transporteur.

Tout retour de marchandises doit être l'objet d'un accord express de notre part.

En cas de contestation, la juridiction du siège de la société sera seule compétente.